

A62 SAUVETAGE; LUTTE CONTRE L'INCENDIE (échelles E06C)

A62D MOYENS CHIMIQUES POUR ÉTEINDRE LES INCENDIES; PROCÉDÉS POUR RENDRE LES SUBSTANCES CHIMIQUES NUISIBLES INOFFENSIVES OU MOINS NUISIBLES EN EFFECTUANT UN CHANGEMENT CHIMIQUE; COMPOSITION DES MATÉRIAUX POUR REVÊTEMENTS OU VÊTEMENTS PROTECTEURS CONTRE LES AGENTS CHIMIQUES NUISIBLES; COMPOSITION DES MATÉRIAUX POUR LES PARTIES TRANSPARENTES DES MASQUES À GAZ, APPAREILS RESPIRATOIRES, SACS OU CASQUES RESPIRATOIRES; COMPOSITION DES SUBSTANCES CHIMIQUES UTILISÉES DANS LES APPAREILS RESPIRATOIRES

Note

Les procédés utilisant des enzymes ou des micro-organismes afin de

(i) libérer, séparer ou purifier un composé ou une composition préexistants ou de

(ii) traiter des textiles ou nettoyer des surfaces solides de matériaux

sont en outre classés dans la sous-classe C12S. [5]

-
- | | | | |
|------|---|-------|--|
| 1/00 | Compositions pour éteindre les incendies; Emploi de produits chimiques pour éteindre les incendies
(peintures ignifuges C09D 5/18; substances ignifugeantes C09K 21/00) | 3/10 | . par exposition à une énergie électrique ou ondulatoire ou à un rayonnement particulaire ou ionisant [2007.01] |
| 1/02 | . contenant ou produisant une phase gazeuse, p.ex. de la mousse (A62D 1/06, A62D 1/08 ont priorité) [3] | 3/11 | . . Procédés électrochimiques, p.ex. électrodialyse [2007.01] |
| 1/04 | . . caractérisées par le stabilisant de mousse [3] | 3/115 | . . . Dégradation ou conversion électrolytique [2007.01] |
| 1/06 | . contenant des composants produisant du gaz par réaction chimique [3] | 3/13 | . . à une énergie sonique [2007.01] |
| 1/08 | . contenant des liquides volatils ou chargés de gaz [3] | 3/15 | . . à un rayonnement particulaire, p.ex. à un faisceau électronique [2007.01] |
| 3/00 | Procédés pour rendre les substances chimiques nuisibles inoffensives ou moins nuisibles en effectuant un changement chimique dans les substances
(incinération de gaz nocifs F23G 7/06) [1,2007.01] | 3/17 | . . à un rayonnement électromagnétique, p.ex. émis par un laser [2007.01] |
| (1) | Le présent groupe ne couvre pas:
– les procédés de type chimique ou physico-chimique où l'élimination ou la réduction de la dangerosité de substances chimiques nuisibles donne naissance à des produits utilisables (p.ex. du ciment). Ces types de procédés sont couverts par la sous-classe appropriée relative à la fabrication du produit spécifique. Néanmoins, dans des situations où des procédés de fabrication de produits comportent un sous-ensemble d'étapes ayant comme objectif premier l'élimination ou la réduction de la dangerosité d'une substance chimique nuisible, et où ce sous-ensemble est en soi nouveau et non évident, ledit sous-ensemble est couvert par le groupe A62D 3/00. [2007.01] | 3/172 | . . . Rayons gamma, c. à d. rayonnement présentant une longueur d'onde d'environ 0,003 à 0,03 nm [2007.01] |
| (2) | Dans le présent groupe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
– "les substances chimiques nuisibles" sont des substances résiduelles chimiques qui sont trop dangereuses ou toxiques pour être mises au rebut dans une décharge municipale ordinaire. [2007.01] | 3/174 | . . . Rayons X, c. à d. rayonnement présentant une longueur d'onde d'environ 0,03 à 3 nm [2007.01] |
| (3) | Dans le présent groupe, à chaque niveau hiérarchique, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la première place appropriée. [2007.01] | 3/176 | . . . Rayonnement ultraviolet, c. à d. rayonnement présentant une longueur d'onde d'environ 3 à 400 nm [2007.01] |
| (4) | Dans le présent groupe, il est souhaitable d'ajouter les codes d'indexation du groupe A62D 101/00 relatif à la nature de la substance chimique nuisible. [2007.01] | 3/178 | . . . Rayonnement micro-onde, c. à d. rayonnement présentant une longueur d'onde d'environ 0,3 à 30 cm [2007.01] |
| 3/02 | . par des procédés biologiques, c. à d. des procédés utilisant des enzymes ou des micro-organismes [2007.01] | 3/19 | . . à un plasma [2007.01] |
| | | 3/20 | . par hydropyrolyse ou gazéification destructive à la vapeur, p.ex. utilisant de l'eau et de la chaleur pour effectuer une modification chimique [2007.01] |
| | | 3/30 | . par réaction avec des agents chimiques [2007.01] |
| | | 3/32 | . . par traitement dans un réactif chimique fondu, p.ex. des sels ou des métaux [2007.01] |
| | | 3/33 | . . par fixation chimique de la substance nuisible, p.ex. par chélation ou complexation [2007.01] |
| | | 3/34 | . . Déshalogénéation au moyen de réactifs susceptibles d'effectuer la dégradation [2007.01] |
| | | 3/35 | . . par hydrolyse [2007.01] |
| | | 3/36 | . . Détoxification au moyen de réactifs acides ou alcalins [2007.01] |
| | | 3/37 | . . par réduction, p.ex. hydrogénation [2007.01] |
| | | 3/38 | . . par oxydation; par combustion [2007.01] |
| | | 3/40 | . par chauffage pour effectuer une modification chimique, p.ex. par pyrolyse [2007.01] |
| | | 5/00 | Composition des matériaux pour revêtements ou vêtements protecteurs contre les agents chimiques nuisibles |

A62D

- 7/00 **Composition des matériaux pour les parties transparentes des masques à gaz, appareils respiratoires, sacs ou casques respiratoires**
- 7/02 . Couches antibuée empêchant la formation de gouttes d'eau ou de givre (substances minimisant l'adhérence de l'eau ou du givre sur des surfaces C09K 3/18)
- 9/00 **Composition des substances chimiques utilisées dans les appareils respiratoires** (production de composés dégageant de l'oxygène en général, procédés pour la production d'oxygène par voie chimique en général C01B 13/00, C25B 1/02)

Schéma d'indexation associé au groupe A62D 3/00 relatif à la nature des substances chimiques nuisibles

- 101/00 **Substances chimiques nuisibles rendues inoffensives, ou moins nuisibles, en effectuant une modification chimique [2007.01]**

Note

Lors de l'indexation d'une substance dans les groupes A62D 101/02 à A62D 101/08, l'indexation selon structure chimique peut également être effectuée dans un ou plusieurs des groupes A62D 101/20 à A62D 101/40. [2007.01]

- 101/02 . Substances pour la guerre chimique, p.ex. inhibiteurs de la cholinestérase [2007.01]

- 101/04 . Pesticides, p.ex. insecticides, herbicides, fongicides ou nématicides [2007.01]
- 101/06 . Explosifs, propergols ou compositions pyrotechniques, p.ex. carburant pour fusée ou napalm [2007.01]
- 101/08 . Résidus de combustion toxiques, p.ex. substances toxiques contenues dans des cendres volantes provenant de l'incinération de déchets [2007.01]
- 101/20 . Substances organiques [2007.01]
- 101/22 . . contenant un halogène [2007.01]
- 101/24 . . contenant des métaux lourds [2007.01]
- 101/26 . . contenant de l'azote ou du phosphore [2007.01]
- 101/28 . . contenant de l'oxygène, du soufre, du sélénium ou du tellure, c. à d. chalcogène [2007.01]
- 101/40 . Substances inorganiques [2007.01]
- 101/41 . . Fibres inorganiques, p.ex. amiante [2007.01]
- 101/43 . . contenant des métaux lourds à l'état lié ou libre [2007.01]
- 101/45 . . contenant de l'azote ou du phosphore [2007.01]
- 101/47 . . contenant de l'oxygène, du soufre, du sélénium ou du tellure, c. à d. chalcogène [2007.01]
- 101/49 . . contenant un halogène [2007.01]